

TITRE D'EMPLOI	Chef de groupe camps de jour
STATUT	Saisonnier
NOMBRE DE POSTES	1 poste
SERVICE	Loisirs
ENTRÉE EN POSTE	9 mars au 21 août 2026 : 11 semaines

#### **À PROPOS DE LA VILLE DE PRÉVOST**

La Ville de Prévost, au pied des Laurentides, se caractérise par son engagement envers le développement durable. Avec plus de 14 000 habitants, la Ville se démarque par sa forte vitalité et son dynamisme sur le plan résidentiel, commercial et industriel. Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire favorise l'engagement et la participation des citoyens et organismes par le développement de programmes visant le maintien d'un milieu de vie dynamique et stimulant. La Ville de Prévost souhaite répondre de manière efficace et efficiente aux besoins de sa communauté en développant des milieux animés, variés et répondant aux besoins. Joignez-vous à ce projet mené par une équipe motivée qui vous partagera sa belle énergie.

#### **DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE**

Sous la responsabilité du directeur du service loisirs, culture et vie communautaire, le chef de groupe camps de jour voit au bon déroulement des activités et de la sécurité sur le terrain. Il soutient les animateurs et animatrices dans leurs tâches tant au niveau de l'animation que de la sécurité.

#### **NATURE DU TRAVAIL**

- Planifier, organiser et coordonner la programmation d'activités ;
- Superviser le personnel d'animation et informer son supérieur de toute problématique reliée aux activités du camp de jour ;
- S'assurer du respect des règles de sécurité et de bonne conduite ;
- Accomplir toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par son supérieur.

#### **EXIGENCES**

- Études en cours dans le domaine des loisirs ou de l'éducation ou toute autre domaine connexe ;
- Expérience jugée pertinente dans le domaine des camps de jour ;
- Avoir le sens de l'organisation, de la planification et des responsabilités ;
- Être dynamique et créateur.

#### **HORAIRE DE TRAVAIL**

- La semaine de travail est de 39 heures répartie du lundi au vendredi inclusivement.
- Des journées de vacances seront possibles dans le cadre de cet emploi.

Service des ressources humaines

2780, boul. du Curé-Labelle  
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6285  
emploi@ville.prevost.qc.ca

ville.prevost.qc.ca



## CONDITIONS DE TRAVAIL

- La rémunération offerte est celle déterminée en fonction de la convention collective soit de 21.68\$.

## DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Les personnes intéressées à ces postes doivent faire parvenir leur demande d'emploi **au plus tard le 22 février 2026** à [emploi@ville.prevost.qc.ca](mailto:emploi@ville.prevost.qc.ca).